

RAPPELS SUR LA GESTION DU PORTAIL FAMILLE

Le support joint de la procédure (via un ordinateur) vous permettra d'effectuer sans problème vos inscriptions / annulations. Un rappel sur les délais et des informations importantes vous sont précisés sur la page 2.

ATTENTION : Lorsque vous êtes hors délai sur le portail famille, merci de prendre contact avec le secrétariat concerné (mail, téléphone) qui traitera votre demande dans la mesure du possible ou tentera de trouver une solution.

Il vous est rappelé les informations suivantes qui vous seront utiles pour une bonne gestion de vos inscriptions et annulations :

➤ LES COMMANDES (INSCRIPTION/ANNULATION)

- Lors de la finalisation de votre commande sur le portail famille, vous devez être alertés si le dernier écran n'affiche pas « **Commande en attente de traitement** ». Cet écran vous confirme que votre commande a bien été transmise au service Jeunesse.
- Toute commande effectuée correctement engendre un mail de confirmation d'intégration de commande. Vous devez être alertés si vous ne recevez pas de mail avec pour objet « C.C. DE LA VEYLE - SERVICE JEUNESSE Votre commande N°..... ».
ATTENTION : L'ouverture du mail est importante car le système a pu détecter une erreur ou un doublon dans votre commande **en annulant certaines demandes**.
- Tout au long de l'année scolaire, il est obligatoire et important de consulter régulièrement le suivi de vos inscriptions en cours dans votre espace « Inscription » / « **Calendrier** » (sur un ordinateur, le téléphone donnant des informations erronées).
Cet espace vous permet de vérifier si vos inscriptions sont à jour et peut vous alerter sur un oubli ou une erreur.
ATTENTION : Cet espace n'est qu'un visuel, modification/inscription/annulation INTERDITES.
Vous pouvez également parcourir **l'historique de vos commandes** ou les **commandes en cours**.

➤ LES LISTES D'ATTENTE DES MERCREDIS

Lorsque les **effectifs** des mercredis sont **complets avec listes d'attente complètes**, vous serez dans l'impossibilité d'effectuer une inscription sur le portail famille.

ATTENTION : Les listes d'attente évoluant au fil des jours et des semaines, il appartient aux familles de renouveler leur réservation régulièrement lors d'une impossibilité d'inscription mais aussi de consulter le suivi des inscriptions en cours (Calendrier) afin de vérifier la légende des cases. Si l'enfant se trouve sur liste d'attente, un mail vous sera adressé dès lors que l'enfant aura basculé en inscription définitive.

CONSEIL : Le vendredi matin de la semaine précédant le mercredi, si l'enfant est toujours sur liste d'attente après consultation des inscriptions en cours, il est conseillé de contacter le secrétariat pour connaître la place de l'enfant sur la liste d'attente.

➤ LES MAILS

L'envoi de **mails groupés étant fréquent**, il est conseillé de vérifier régulièrement vos SPAMS/Indésirables/Autres afin d'éviter de manquer des informations utiles, importantes ou urgentes.